



Forum Pro'Mobilité 2018

Administrations, entreprises : comment élaborer votre plan de mobilité ?

SÉANCE PLÉNIÈRE

9h - 12h30

Accueil

Introduction et présentation la journée

Introduction par Michel Cadot, Préfet de la région d'Île-de-France, Préfet de Paris et Stéphane Beaudet, Vice-président de la région Île-de-France en charge des transports et des mobilités durables

Plans de Mobilité :

- cadre général, enjeux environnementaux et obligations réglementaires
- mise en œuvre, outils et expérimentations.

13h45

ATELIERS (3 sessions de 45 min)

Chaque atelier sera animé par des experts issus de collectivités, entreprises, bureau d'études ou témoins, pour apporter des réponses concrètes. (le contenu des ateliers est susceptible d'évoluer).

- **Cadre réglementaire et obligations**
Rappel réglementaire et réponses aux questions juridiques
- **Objectifs et mise en œuvre**
Un plan de mobilité : pour qui, pour quoi, comment ? Étapes et éléments de langage.
- **Le diagnostic** : l'étape incontournable de la démarche.
Éléments de méthode pour bien connaître les besoins de mobilité au sein de sa structure.
- **L'animation de votre Plan de Mobilité** : comment le faire vivre ?
De la nécessité d'une mobilisation permanente pour atteindre les objectifs.
- **Les actions « Vélo » d'un plan de Mobilité** : dépasser les idées reçues.
Lever les freins à la pratique du vélo au quotidien.
- **Responsabilité et obligations salariales** : accompagnement des employeurs.
Toutes les questions juridiques et de ressources humaines relatives à la mise en œuvre.
- **Le Plan de Mobilité dans une administration ou une collectivité** : quelles spécificités ?
- **L'Expérimentation du lissage des heures de pointe.**

17h

CLÔTURE DE LA JOURNÉE